

N°2016-CA-45

- Membres théoriques :  
17
- Membres en exercice :  
17
- Membres présents :  
10
- Pouvoirs :  
6
- Votants :  
16

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE LA SEINE-MARITIME**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

**CREATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME  
« ACQUISITION D'EQUIPEMENTS ET DE MATERIELS OPERATIONNELS »**

Le 14 décembre 2016, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 22 novembre 2016, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (9 membres) avec 10 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

**Étaient présents :** Monsieur André GAUTIER, Président,

**I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :**

**Titulaires**

Mmes, Florence DURANDE, Blandine LEFEBVRE.

MM. Guillaume COUTEY, Gérard JOUAN, Michel LEJEUNE, Didier REGNIER, Sébastien TASSERIE.

**Suppléants**

M. Philippe LEROY, Mme Fabienne DUPARC.

**II. Membres avec voix consultative :**

MM. le Colonel Marc VITALBO, Directeur départemental par intérim, le Colonel Thierry SENEZ, le Commandant Hervé TESNIERE, le Capitaine Samuel PERDRIX, le Caporal Mathieu GIBASSIER, Dominique PROUST, Payeur départemental.

**III. Membre de droit :**

M. Jean-Marc MAGDA, Directeur de Cabinet.

**IV. Pouvoirs :**

Mme Sophie ALLAIS à Monsieur Sébastien TASSERIE,

Mme Florence THIBAudeau RAINOT à Monsieur André GAUTIER,

Mme Chantal COTTEREAU à Monsieur Gérard JOUAN,

Mme Agnès FIRMIN LE BODO à Madame Blandine LEFEBVRE,

M. Luc LEMONNIER à Monsieur Philippe LEROY,

Mme Pierrette CANU à Monsieur Guillaume COUTEY.

**Étaient absents excusés :**

Mmes Sophie ALLAIS, Pierrette CANU, Chantal COTTEREAU, Agnès FIRMIN LE BODO, Florence THIBAudeau RAINOT.

MM. Bastien CORITON, Luc LEMONNIER, Jean-Pierre THEVENOT, le Capitaine André HENRY, le Lieutenant Hervé PASQUIER, le Caporal Thomas BRU – représenté.

*Délibération affichée le :*

*et retirée de l'affichage le :*

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :*

La présente délibération a pour objet la création de l'autorisation de programme dédiée aux acquisitions d'équipements et de matériels opérationnels.

Cette politique est guidée par :

- le nécessaire renouvellement de 750 casques de protection contre le feu lié à la prise en compte d'une rupture d'approvisionnement en pièces détachées, dès 2017, pour les modèles acquis il y a plus de 20 ans ;
- l'intégration d'outils de transmissions sur les casques de protection pour améliorer les capacités de communication et la sécurité des opérateurs luttant contre le feu ;
- l'acquisition d'équipements et de matériels opérationnels nécessaires à la réalisation des missions de secours.

Pour faciliter la lisibilité, l'autorisation de programme 1502 Masques ARI sera clôturée au 31 décembre 2016 et les crédits de paiement associés sont intégrés dans cette nouvelle opération à compter de 2017.

Intitulé	Montant global	Crédits de paiement			
		2017	2018	2019	2020
Acquisition d'équipements et de matériels opérationnels	3 500 654 €	1 087 428 €	881 776 €	859 958 €	671 492 €

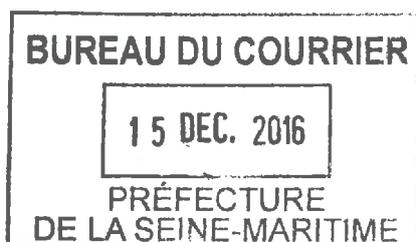
Détail par type de matériels :

Intitulé	Montant global	Crédits de paiement			
		2017	2018	2019	2020
EPI (masques, casques, ARI, etc.)	450 890 €	141 800 €	145 720 €	141 759 €	21 611 €
EPI vestimentaires	1 878 193 €	568 035 €	432 381 €	436 705 €	441 072 €
Matériels opérationnels (tactique de niveau 5, outils de forçement, production d'énergie, etc.)	1 171 571 €	377 593 €	303 675 €	281 494 €	208 809 €

\*

\*\*

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration adoptent à l'unanimité ce dossier.*



Le président du conseil d'administration,

André GAUTIER